

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2024 - 2025 en 6^{ème} Année Thèse d'Exercice

La thèse d'Exercice doit impérativement être soutenue dans un délai de 2 ans suivant la validation de la 6^{ème} Année de Pharmacie (6^{ème} Année à partir de 2015-2016 – Arrêté du 8 avril 2013).

Toutes les informations concernant la thèse d'exercice sont disponibles sur le site de la Faculté :
<https://www.pharmacie.universite-paris-saclay.fr/formation/cursus-des-etudes-pharmaceutiques/6eme-annee-de-pharmacie>

A noter, si la date de soutenance de votre Thèse d'Exercice est avant le 20 décembre 2024, il est inutile de s'inscrire pour l'année universitaire 2024 – 2025.

1) Paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Avant inscription, paiement obligatoire de la CVEC auprès du CROUS, montant 103€ :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

⚠ Attestation CVEC, comportant le numéro d'attestation, à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

À NOTER : un étudiant en thèse ne peut pas bénéficier d'une bourse.

2) Inscription et paiement des droits de 250€ selon votre situation

CAS N°1 6 ^{ème} Année validée en 2023-2024	
Inscription en ligne du 1 ^{er} au 24 juillet et du 26 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Fiche de dépôt de sujet de thèse, à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour l'inscription en thèse (si vous ne l'avez pas déjà transmis auparavant)	

CAS N°2 Inscrit en Thèse d'Exercice NOUVEAU RÉGIME en 2023- 2024	
Inscription en ligne du 1 ^{er} au 24 juillet et du 26 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Autorisation de réinscription pour 2024-2025 à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour une réinscription en thèse	

CAS N°3 Inscrit en Thèse d'Exercice NOUVEAU RÉGIME mais pas en 2023- 2024	
Nécessité de réactiver votre compte Adonis avant de procéder à l'inscription	https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation
Inscription en ligne du 1 ^{er} au 24 juillet et du 26 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Autorisation de réinscription pour 2024-2025 à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour une réinscription en thèse	

Pas d'inscription en ligne possible : dossier d'inscription à télécharger sur le site :

Pièces justificatives à joindre avec le dossier d'inscription :

- attestation CVEC
- fiche de dépôt de sujet de thèse pour une 1^{ère} inscription **ou** autorisation de réinscription
- 1 enveloppe semi-commercial A5 (à votre nom et adresse)
- chèque à l'ordre de l'Agent Comptable Université Paris-Saclay (**250€**)

Dossier complet à transmettre au Service Scolarité, à l'adresse suivante :

Faculté de Pharmacie – Service scolarité – 17 Rue des Sciences – 91400 ORSAY

À réception du mail de validation de votre dossier d'inscription :
certificat de scolarité à télécharger : <https://mdw.universite-paris-saclay.fr/>

Le sticker 2024/2025 à coller sur votre carte d'étudiant sera disponible au Service scolarité dès la rentrée.

Pour toute question, merci de contacter la gestionnaire de Scolarité :

Marie-Michelle CARINCI, marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr

Service Scolarité :

Fermeture estivale : du 27 juillet au 25 août 2024 inclus

Accueil du public : à compter du 29 août 2024